

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 AVRIL 2019**

**PRESENTS** : DELTEIL Danielle, GILET Georges, LUCKRAFT Peter, MARCOU Philippe, MAS Grégoire, RENAULT Denis, THOCAVEN Jean-Louis,

**ABSENTS EXCUSES** : AYZAC Marylène, DELMARES Bernard, ZARA Gwenaëlle.

### **ETAIT PREVU A L'ORDRE DU JOUR :**

- **DELIBERATIONS** :  
Projet d'éclairage public  
Projet d'aménagement pour la sécurité des usagers  
Avis sur le transfert de la compétence eau potable à Cauvaldor.
- **INFORMATIONS DIVERSES**
- **QUESTIONS DIVERSES**

### **DELIBERATIONS :**

#### **1) Projet d'éclairage public :**

Madame le Maire informe l'assemblée de la proposition de la FDEL de changement des luminaires actuels très énergivores par des éclairages à LED. Le projet s'élève à 12 199.20€ TTC. La FDEL participe à 70 % du montant HT, ce qui reviendrait à 3 354.78 € à charge de la commune.

Un accord préalable doit être pris par délibération. Madame le Maire soumet au vote.  
Avis favorable à l'unanimité des présents.

Elle précise qu'un devis pour l'enfouissement des réseaux aériens du bourg a été demandé mais que le devis estimatif, s'élevant à 60 000 € pour la commune, ces travaux ne sont pas réalisables dans l'immédiat.

#### **2) Aménagement pour la sécurité :**

Après examen des différents points critiques sur la circulation dans la commune par le S.T.R de Souillac le 28 mars, les propositions suivantes ont été faites :

- Implantation de deux radars pédagogiques
- Aménagement en peinture du carrefour de la boulangerie afin de mieux canaliser les usagers et de redonner des priorités aux différents débouchés.
- Aménagement du carrefour RD 47 et RD 141.
- Protection des bâtiments : les deux bâtiments avec des murs en saillies seront équipés de balises spéciales obstacles J13.
- Après débat, l'implantation de radars pédagogiques est abandonnée (jugés inefficaces par plusieurs membres du conseil).

Avis favorable pour l'aménagement des deux carrefours.

Un dossier pour amendes de police sera déposé afin d'obtenir 25 % de subvention sur le coût de l'opération et une délibération doit être prise.

- **Avis sur le transfert de la compétence en eau potable à CAUVALDOR :**

Madame le Maire explique à l'Assemblée que le SIAEP :

- s'est opposé au transfert de la compétence eau potable au 01/01/2020.
- A voté le maintien du syndicat à l'unanimité.

Les communes adhérentes sont sollicitées afin de confirmer ou pas cette décision. Il est à noter que ce syndicat fonctionne parfaitement mais il ne faut pas oublier que l'eau nous coûte 40 % plus cher par rapport au tarif moyen départemental.

Madame le Maire pense que dans l'attente de nouvelles informations, il ne doit pas être délibéré à ce jour.

### **INFORMATIONS DIVERSES :**

- Concernant les travaux W C publics et de la Salle Polyvalente 3 dossiers de demande de subvention ont été déposés : DETR, FAST, CAUVALDOR. Le Préfet a notifié le montant de la DETR qui s'élève à 11 857 €. Il ne reste qu'à établir la demande auprès de la REGION.
- Un courrier du responsable du Pays d'Art et d'Histoire a été adressé à Monsieur Jean-Louis THOCAVEN suite à sa proposition de création d'une maison de la paléontologie. Il lui est demandé de s'adresser aux représentants du Département en charge du patrimoine et de la culture.
- Le SYMICTOM a tenu une réunion le 28/03/2019. Monsieur RENAULT Denis en présente la synthèse. Le compte-rendu a été publié sur notre Site Internet.
- Madame le Maire est en possession d'informations concernant l'aménagement numérique. Elle peut répondre à certaines interrogations.
- Le programme du renforcement des chaussées a été transmis le 15/4/19 et nous sommes informés de l'entreprise retenue : BONNASSIE de ST CREPIN CARLUCET .
- Une équipe de conseillers s'était décidée à effectuer quelques travaux dans la petite salle de réunion ( ancienne garderie). Mme le Maire souhaite connaître à quelle période ces derniers pourront être réalisés. Les volontaires seront contactés prochainement et Mr GILET Georges fera les achats nécessaires à cette restauration.
- Les Elections Européennes auront lieu le Dimanche 26 Mai 2019 ; Le planning du déroulement de cette journée est établi en fonction des membres présents.
- Une vérification des Poteaux d'Incendie aura lieu le jeudi 25 avril à 9h .Mme le Maire et Mr DELMARES assisteront à cette vérification.

**QUESTIONS DIVERSES :**

Mr MAS Grégoire et Mr MARCOU Philippe ont constaté le mauvais état du chemin des Cartonnades et souhaiteraient qu'il soit remis en état par renforcement des grosses ornières existantes.

Mme le Maire observe que cela sera étudié et fait remarquer que les véhicules de gros cylindres et les tracteurs devraient veiller à circuler à moindre allure, ce qui éviterait bien des dégradations. D'autre part le rebouchage des ornières a déjà été réalisé par l'employé communal.

L'Ordre du jour étant épuisé, après avoir remercié l'assistance, Madame le Maire, clôture la séance.

Le Maire,



Monique BOUTINAUD

